



*Commission paritaire nationale  
de l'emploi  
et de la formation professionnelle  
de la Pharmacie d'officine*

[www.cpnefp-pharmacie.org](http://www.cpnefp-pharmacie.org)

## DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 29 juin 2017 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

### **CQP dermo cosmétique pharmaceutique**

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **BREST** (29) à :

ANDRE Julie  
CLAUDE Pauline  
MÉAR épouse ELART Nathalie  
FLAMMER Cassandra  
LE FOURN Marion [avec les félicitations du jury]  
MOGUÉROU Anaïs [avec les félicitations du jury]  
MOGUÉROU Perrine [avec les félicitations du jury]

Fait à Paris, le 29 juin 2017,  
le président de jury,

Philippe DENRY

